



DIRECTION GENERALE DES DOUANES

LE DIRECTEUR GENERAL

NOTE DE SERVICE N° 253 DU 24 SEP 2013

A L'ATTENTION DES

- DIRECTEURS ET
- RESPONSABLES DE SERVICES

Il m'a été donné de constater que de 2002 à ce jour, des personnes sont présentes dans vos services en qualité de stagiaires et certains occupent des postes de travail destinés aux fonctionnaires. En vue d'améliorer la gestion de ces personnes, vous voudrez bien libérer tous ceux dont la durée du stage excède trois (03) mois.

Par ailleurs, tous les responsables de service sont invités à signaler à la Direction des Ressources Humaines, les éventuels déficits en personnel.

J'attache du prix au strict respect de la présente.



Col. Maj. ISSA COULIBALY